



Fiche signalétique

Acteurs

Maître d'ouvrage

Ministère de la Justice

Maîtrise d'ouvrage déléguée

> Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Maîtrise d'œuvre

> Groupement LAN Architecture, mandataire

> BATISERF Ingénierie (bureau d'études structure)

> Nicolas Ingénierie (bureau d'études fluides)

> Franck BOUTTE (bureau d'études HQE)

> Michel FORGUE (économiste)

17 entreprises de travaux (20 lots)

Les chiffres clés

Le chantier

> Montant des travaux : **13** M€

> Durée du chantier : **29** mois

> Surface de l'opération : **4 200** m²

Le calendrier

> mars 2016 : reprise de la maîtrise d'ouvrage déléguée par l'APIJ

> novembre 2016 : démarrage des travaux

> mars 2019 : livraison du bâtiment

> mai 2019 : ouverture du SPIP

> mai 2019 : arrivée des premières personnes condamnées au QSL



sommaire

Un rapprochement cohérent

Le nouveau bâtiment accueille le service pénitentiaire d'insertion et de probation ainsi que le quartier de semi-liberté, deux structures qui partagent un même objectif, prévenir la récidive par l'aménagement des peines.



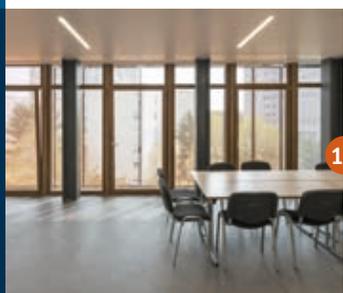
Une architecture au service de la semi-liberté

L'architecture du bâtiment, inattendue dans le milieu carcéral, se caractérise par sa grande clarté et l'ouverture de ses espaces vers l'extérieur.



Les opportunités offertes par ce nouveau bâtiment pour le SPIP

La conception du bâtiment permet une meilleure prise en charge des personnes accueillies. Elles bénéficient d'un dispositif d'accompagnement mieux adapté et individualisé.



Retour sur un chantier complexe à gérer

Avec des entreprises peu habituées aux spécificités des programmes pénitentiaires et confrontées à des volumes de travaux importants, le chantier a nécessité un pilotage renforcé de la part de l'APIJ et de l'architecte.





^ Implanté au cœur du quartier du chemin de l'île, ce parallélépipède imposant accueille à la fois un quartier de semi-liberté et un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Introduction

Implanté au cœur du quartier du chemin de l'île, à Nanterre, c'est un bâtiment atypique qui vient d'être livré à l'administration pénitentiaire par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ).

Atypique par sa forme architecturale, mais aussi par sa double fonctionnalité: en effet, deux entités, à la fois distinctes et complémentaires – un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et un quartier de semi-liberté (QSL) – sont désormais installées dans ce parallépipède imposant, enveloppé d'une façade aux reflets cuivrés.

Suite à la conduite des études de conception par la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) Paris-Île-de-France, l'APIJ a été missionnée pour piloter les travaux de cette opération – un défi inhabituel pour l'Agence, du fait des 20 lots différents de travaux à coordonner!

À la hauteur des attentes initiales, ces nouveaux locaux répondent non seulement aux besoins actuels de la Justice des Hauts-de-Seine mais vont aussi permettre de créer de nouvelles synergies entre les deux services qu'ils abritent.

^ L'acier oxydé donne des reflets cuivrés à cette façade uniforme.

Un rapprochement cohérent

Imposant et monolithique, vu de l'extérieur, le bâtiment qui marque maintenant l'angle de la rue des Acacias et du boulevard du Général Leclerc, à 10 minutes à pied de l'arrêt du RER «Nanterre ville», héberge des locaux étanches entre eux et sans visibilité réciproque. Malgré cette distinction «physique» interne, de nombreuses synergies légitiment ce rapprochement du SPIP et du QSL, deux établissements qui dépendent de la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) Paris-Île-de-France.

Un service public intégré à son environnement

La façade uniforme en acier oxydé du bâtiment et la grande poutre qui le coiffe assurent l'unité de cet ensemble SPIP-QSL, dont l'image institutionnelle et monumentale contribue au projet de rénovation du quartier du chemin de l'Île à Nanterre. «C'est un service régalién, vital pour l'équilibre parfois précaire de notre société, qui vient ainsi prendre place au cœur de la cité, se réjouit Laurent Ridet, directeur interrégional des services pénitentiaires. C'est important qu'il y soit visible et bien accepté.»

C'est pourquoi les architectes ont veillé à atténuer la dimension carcérale des lieux: «De l'extérieur, nous avons voulu qu'émerge une seule volumétrie, souligne Benoît Jallon, architecte associé du cabinet LAN. Nous avons conçu le projet de manière à ce que le QSL se développe à l'arrière, protégé des vues.» Les barrières physiques propres à la détention sont ici matérialisées par le volume des bureaux du QSL et du SPIP.

Au-delà de l'insertion architecturale, l'enjeu est de réussir l'intégration sociale de la structure. Pour cela une journée porte-ouverte a eu lieu le 27 mars 2019: «Nous avons souhaité que les habitants du quartier et les partenaires institutionnels et associatifs qui y travaillent puissent les premiers visiter le SPIP et poser des questions sur le fonctionnement du QSL, que nous n'avons pas pu ouvrir lors de cette journée mais que des professionnels de l'établissement ont présenté, indique Laurent Ludowicz, directeur du SPIP. C'était aussi un moyen de créer du lien entre les personnels et le quartier, de mettre de l'humain et de dépasser les fantasmes qui existent des deux côtés.»

^ Le bâtiment a été conçu en intégrant la spécificité de ces deux entités à la fois distinctes et complémentaires : les locaux sont étanches, tout en permettant les synergies qui donnent du sens à ce rapprochement.

Des synergies multiples

Ce projet de regroupement atypique de deux structures qui accueillent des publics différents – le SPIP suit quelque 2900 personnes en milieu ouvert, tandis que le QSL héberge 92 personnes qui passent la nuit en détention tous les soirs de la semaine – est né d'un double constat : «Le département des Hauts-de-Seine connaît un déficit de places de semi-liberté, affirme Laurent Ridel. En outre, les locaux de notre SPIP ne répondent plus aux besoins de ce service qui a connu de nombreuses évolutions. Il a donc été décidé de regrouper ces deux structures, en garantissant leur autonomie et en favorisant les synergies.»

Sur le plan technique, de surcroît, un contrat d'entretien commun aux deux structures va générer des économies d'échelle.

Au profit de la réinsertion

C'est avant tout en termes de prise en charge des personnes détenues que la proximité des deux services est la plus prometteuse : «Il est parfois difficile pour les personnels du SPIP de prendre en charge les personnes détenues en QSL, car elles ne sont pas là en journée, argumente le DISP. La proximité du SPIP et du QSL sera vecteur d'une plus grande réactivité de la part des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Cette réactivité est indispensable à des moments cruciaux du parcours de sortie de la délinquance.» Entretiens individuels dans les box prévus à cet effet, ou ateliers de groupe dans les salles d'activité, les locaux du QSL sont adaptés aux différentes formes d'accompagnement mises en œuvre par le SPIP.

« L'administration a trouvé une solution pour répondre aux besoins de ces deux dispositifs qui partagent un même objectif : prévenir la récidive par l'aménagement des peines. »

Laurent Ridel, directeur interrégional des services pénitentiaires Paris-Île-de-France

^ Le quartier de semi-liberté a été développé à l'arrière du bâtiment pour le protéger des vues ; ici sa cour intérieure.





^^ La salle de musculation et la future bibliothèque sont des espaces très lumineux, ouverts sur l'extérieur grâce aux murs rideaux entièrement vitrés.

Une architecture au service de la semi-liberté

L'entrée dans le quartier de semi-liberté se fait par une petite porte, rue des Acacias, située à gauche du parking des personnels. Si, en haut des marches, le poste protégé de la porte d'entrée principale (PEP) rappelle qu'il s'agit d'un bâtiment carcéral, les locaux du rez-de-chaussée se caractérisent de manière surprenante par leur clarté et leur ouverture vers l'extérieur.

La transparence des locaux

Situés côté cour intérieure, la médiathèque, la salle de musculation et le réfectoire du quartier de semi-liberté constituent des espaces que l'architecte a voulu très lumineux : « Nous avons moins de contraintes pénitentiaires sur cette partie, note Benoît Jallon, architecte associé du cabinet LAN. Nous avons ainsi prévu des murs rideaux entièrement vitrés pour séparer ces espaces communs de la cour. ». La vue s'ouvre en effet sur le terrain multisports coloré, les deux noues végétalisées qui bordent la cour, les hangars voisins et au loin le ciel.

Cette transparence et ces perspectives se retrouvent dans les étages, au niveau du secteur administratif : aux premier et deuxième étages, les bureaux du personnel, la salle de réunion et la salle de restauration avec sa terrasse bénéficient de beaucoup de luminosité. « Cette lumière surprend ceux qui sont habitués à la Maison d'arrêt de Nanterre », témoigne Johanna Marie-Charlotte, la responsable du QSL.

89 cellules

Perpendiculaire à la rue des Acacias et parallèle au bâtiment du SPIP, l'aile dédiée à l'hébergement compte 89 cellules, réparties sur quatre niveaux (le rez-de-chaussée et 3 étages). La scénographie des couloirs, rythmés par les portes gris anthracites des cellules, l'aménagement intérieur des cellules (pas de caillebotis aux fenêtres, un lit, une armoire, une table, une chaise, un meuble TV et un coin sanitaire) et la sobriété des couleurs et des matériaux sont identiques à tous les étages. « Nous avons voulu rester le plus neutre possible, prévient Benoît Jallon, avec des éléments métalliques que nous avons peints gris et un sol en béton brut. » « Deux des trois cellules doubles seront occupées par

les auxiliaires, ces personnes incarcérées qui travaillent dans l'établissement, annonce Johanna Marie-Charlotte. La troisième sera réservée à des personnes fragiles qu'on ne souhaite pas laisser seules en cellule.»

Serrures et règles de vie

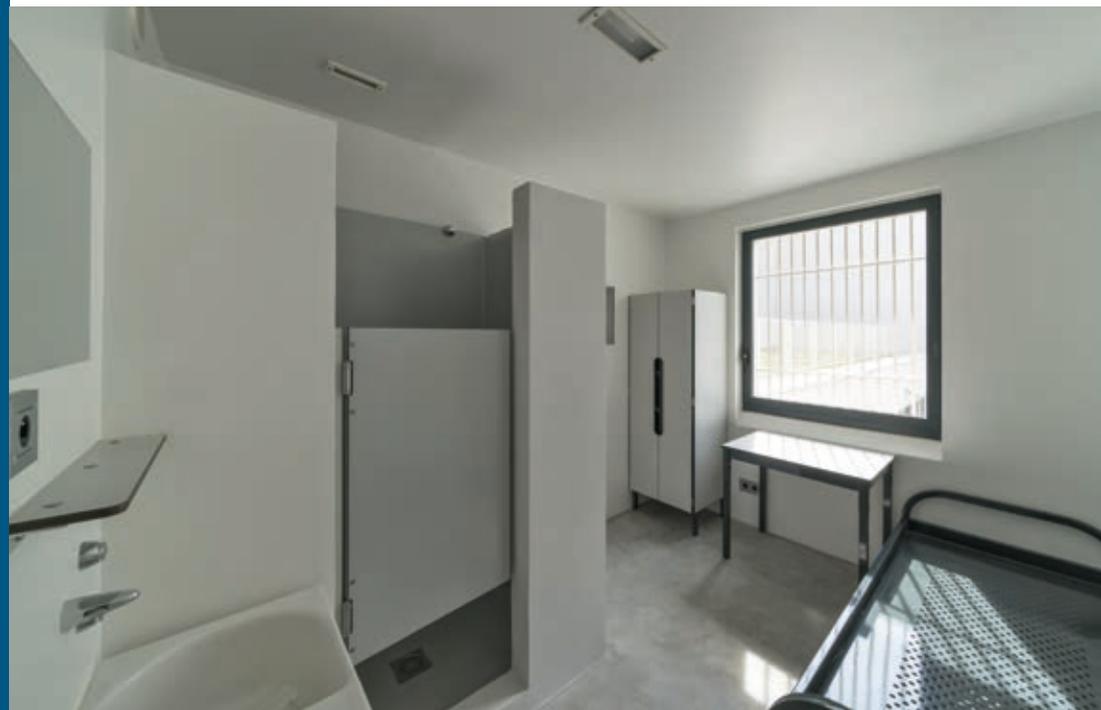
Les portes des cellules sont équipées de deux serrures, celle du haut, dont le détenu a la clé, et la serrure pénitentiaire utilisée par les personnels. «En quartier de semi-liberté, les gens travaillent ou recherchent un emploi, certains suivent une formation ou un traitement médical, ce qui les amène à sortir et rentrer dans la journée, explique Johanna Marie-Charlotte. À 7 heures le matin, les personnels déverrouillent la serrure pénitentiaire, qu'ils refermeront à 19 heures.» Entre temps, les personnes détenues peuvent se déplacer librement dans leur étage, utiliser – sur inscription – les salles d'activité, participer à des ateliers de groupe ou encore quitter le QSL, en fonction de leurs engagements professionnels, médicaux ou sociaux. Présents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les personnels pénitentiaires surveillent les allers et venues et effectuent des fouilles occasionnelles. «À leur retour en détention, détaille Johanna Marie-Charlotte, les personnes semi-libres doivent déposer dans leur casier tout ce qui est interdit en détention.» À savoir téléphone, argent, casque de moto ou encore certains vêtements.

Liens avec le centre pénitentiaire de Nanterre

Conçu à l'origine comme un centre de semi-liberté, c'est-à-dire un établissement autonome, les locaux de la rue des Acacias formeront finalement le quartier de semi-liberté du centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine, situé à 2 kilomètres. Une configuration plus rationnelle en termes d'intendance et de gestion des personnels, mais aussi pour ce qui est de l'affectation des personnes détenues: «Je souhaite que la direction et l'ensemble des personnes de la maison d'arrêt soient impliquées dans la détection des personnes détenues qui pourraient relever de ce dispositif, insiste Laurent Ridet, DISP. Le lien entre aménagement de peines et baisse de la récidive est tellement net que je me réjouis de pouvoir remplir un QSL et faire diminuer le surencombrement des autres établissements.» Anne Rouville-Drouche, directrice du centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine, auquel le QSL est rattaché, voit en ce nouvel établissement une possibilité de dynamiser le parcours d'exécution de la peine de la personne condamnée, en préparant en amont un aménagement de peine rendu plus facile par la proximité.

« Le QSL est destiné à des personnes qui suivent une formation, qui ont un emploi ou encore qui sont en passe de régler des démarches administratives importantes pour la suite. Il est indispensable que les magistrats puissent choisir un mode de détention adapté à la personnalité et à la situation de chaque détenu. »

*Johanna Marie-Charlotte,
responsable du QSL
des Hauts-de-Seine*



^^ Les coursives et cellules du quartier de semi-liberté : en journée, les détenus possèdent leur clé et se déplacent librement à leur étage.



^^ Les locaux du SPIP ont été pensés pour être en mesure de déployer des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque profil dans les meilleures conditions possibles.

« Au total, nous doublons notre surface et disposons de locaux à la fois plus confortables, plus sécurisés et plus fonctionnels. Nous allons ainsi pouvoir améliorer nos modalités d'intervention, avec la possibilité d'installer de nouveaux partenariats, de développer des actions de groupe dans les locaux et de favoriser par exemple la participation des personnes placées sous main de justice aux commissions pluridisciplinaires internes (CPI), ce que les contraintes de l'ancien bâtiment empêchaient. »

Laurent Ludowicz, directeur du SPIP des Hauts-de-Seine

Les opportunités offertes par ce nouveau bâtiment pour le SPIP

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) suit principalement des personnes qui ont été condamnées à des peines alternatives à l'incarcération, ainsi que des détenus ou des prévenus de la maison d'arrêt de Nanterre. Emménager dans de nouveaux locaux va permettre à ses personnels de mettre en place des dispositifs d'accompagnement mieux adaptés aux différents profils.

Prévenir la récidive

Les personnes placées sous main de justice accéderont au SPIP par une porte, équipée d'un interphone, située boulevard du Général-Leclerc. Reçues sur rendez-vous, elles patienteront dans la salle d'attente très lumineuse du rez-de-chaussée avant de monter au premier étage, le plus souvent pour un entretien individuel avec un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP), parfois aussi pour un atelier de groupe. Dans les deux cas, la mission essentielle des professionnels du SPIP et de leurs partenaires est de prévenir la récidive.

Au premier étage, douze bureaux d'entretien, équipés d'un bouton d'alerte en cas de problème, ont été aménagés : « Tous possèdent de grandes fenêtres qui donnent sur le boulevard, fait remarquer Benoît Jallon, l'architecte. Ces ouvertures invitent le regard à se tourner vers le quartier, tout en étant protégé du regard extérieur par la façade en corten. »

Bureaux administratifs

« Le SPIP est un service pluridisciplinaire qui compte un total de 70 professionnels, explique Laurent Ludowicz, le directeur du SPIP des Hauts-de-Seine. Il s'appuie dans le département sur une équipe de 42 CPIP (31 pour le milieu ouvert), de 8 personnels de direction et d'encadrement, de 10 personnels administratifs, de 4 personnels de surveillance, de deux psychologues et d'une coordinatrice culturelle notamment. 52 de ses personnels travaillent en milieu ouvert et s'occupent du suivi et de l'accompagnement

des personnes confiées au SPIP par l'autorité judiciaire aux fins d'exécution des peines, de prévention de la récidive, d'insertion et de sortie de la délinquance. Ils assurent un suivi individualisé et différencié, avec des convocations plus ou moins espacées. Les modalités d'intervention du SPIP reposent sur des entretiens individuels, des actions et programmes collectifs et nécessitent un important partenariat institutionnel et associatif. Le travail du milieu ouvert s'articule avec celui des personnels du SPIP en poste à la maison d'arrêt en particulier dans le cadre des aménagements de peine parmi lesquels la semi-liberté. » Pour leur offrir de bonnes conditions de travail, les deuxième et troisième étages du bâtiment leur sont réservés, avec des bureaux et des salles de réunion, pour partie situés dans la « casquette » de l'édifice, cette grande poutre qui relie les secteurs du SPIP et du QSL.

Ateliers collectifs

Les deux grandes salles du premier étage vont rendre possible l'organisation d'activités que le SPIP des Hauts-de-Seine ne pouvait pas prévoir dans ses anciens locaux, situés à une dizaine de minutes de la nouvelle structure. Stages de responsabilisation pour les auteurs d'infractions routières ou de violences conjugales, sensibilisation à la citoyenneté, les actions de groupe, montées en partenariat avec des acteurs associatifs et institutionnels, sont complémentaires des entretiens individuels.



Λ> Entretiens individuels dans des bureaux ou ateliers de groupe, différentes solutions sont mises en œuvre dans le cadre de peines alternatives ou de préparation à la sortie.

« Avec 4 200 m², c'est un projet à taille humaine qu'il est facile de s'approprier. La très grande implication de la maîtrise d'ouvrage sur cette opération lui a permis de traiter en direct des thématiques variées relatives à l'ensemble des locaux et à leur fonctionnement. »

Florian Gamrat, chef de projet à l'APIJ





^ 29 mois de travaux ont été nécessaires pour la réalisation de ce bâtiment.



^ La gestion en 20 lots séparés complexifie l'opération et la rend atypique pour l'APIJ : il a fallu un pilotage très serré des 17 entreprises.

« La direction de l'APIJ a compris que ce projet était atypique et chronophage et qu'il fallait dédier quelqu'un à temps plein pour le suivre. La DISP a aussi été très compréhensive, ce qui nous a permis d'aller au bout de cette réalisation, qui est aujourd'hui très réussie. »

Louis-Marie Gard, directeur de programme de l'APIJ

Retour sur un chantier complexe à gérer

Pilotée au départ par la Direction interrégionale des services pénitentiaires, la construction du SPIP-QSL de Nanterre a finalement été confiée à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) en 2016. Prenant la suite du projet initié par la direction interrégionale des services pénitentiaires, l'APIJ a assuré la continuité de l'opération avec les contraintes spécifiques liées au montage initial et la nécessité de coordonner la vingtaine d'entreprises mobilisées.

Un démarrage difficile

C'est la DISP qui s'est initialement chargée de déterminer le programme du projet, en relation avec l'administration pénitentiaire, de faire réaliser les études de conception, puis de lancer les appels d'offres en vue des travaux. Suite à une interruption de deux ans, en 2013 et 2014, liée à des problèmes de financement, l'administration pénitentiaire a décidé de transférer la maîtrise d'ouvrage à l'APIJ en mars 2016. « Les entreprises, qui avaient passé des marchés avec la DISP, sur la base de prix fixés deux ans plus tôt, ont aussi dû changer d'interlocuteur au démarrage des travaux, signale Louis-Marie Gard, directeur de programme à l'APIJ. Sans compter qu'il s'agissait principalement de PME, voire de TPE, qui n'avaient pas l'habitude de travailler sur un volume de travaux aussi important, ainsi que sur les spécificités des programmes pénitentiaires. »

« L'opération a mal commencé, résume Laurent Ridet, directeur interrégional des services pénitentiaires. Elle était de taille modeste, mais elle s'est révélée très complexe pour nous comme pour l'APIJ, qui a su garder un esprit constructif tout au long du projet. »

20 lots

« De 26 lots au départ, nous sommes passés à 20 lots par la suite, mais c'est encore énorme ! s'exclame Benoît Jallon, l'architecte. Surtout que les entreprises ne connaissaient pas les exigences de l'administration pénitentiaire ! » La cohabitation de cette kyrielle d'entreprises a nécessité un

pilotage très rapproché de l'opération. Chaque tâche d'un lot donné est conditionnée par et conditionne les travaux de lots tiers. Une complexité qui a nécessité l'implication forte de l'architecte en complément de la mission traditionnelle d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC).

Une implication de terrain

La forte présence sur le chantier de l'APIJ et de l'architecte – 3 à 4 jours par semaine pendant les 6 derniers mois – a permis de mener à bien cette opération atypique. « Il a fallu être très présent pour assurer une coordination renforcée, atteste Philippe Pelletier, architecte d'exécution au cabinet LAN. Nous avons fait des micro-plannings par entreprise et veillé à ce que les entreprises échangent pour trouver des solutions aux différents problèmes rencontrés. » Parmi eux, la mise en place d'une cellule témoin et la fabrication d'une porte adaptée, la réalisation de la grande poutre d'une portée de 30 mètres qui a nécessité des études structurales plus complexes que prévues ou encore le calepinage très spécifique de la façade. « L'APIJ a mis toute l'énergie nécessaire pour nous aider à aller jusqu'au bout, conclut Philippe Pelletier, et nous sommes finalement arrivés à obtenir un bâtiment qui correspond vraiment au projet initial, ce qui n'est pas toujours évident ! »



^ Une collaboration forte entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sur le chantier et une présence quasi quotidienne ont été les clés de la réussite de ce projet.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination

Marion Moraes, responsable communication

Remerciements à

La direction de l'administration pénitentiaire

Laurent Ridel, directeur interrégional
des services pénitentiaires

Laurent Ludowicz, directeur du SPIP des Hauts-de-Seine

Anne Rouville-Drouche, directrice
du Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine

Johanna Marie-Charlotte, la responsable du QSL

Benoît Jallon, architecte associé du cabinet LAN

Philippe Pelletier, architecte d'exécution au cabinet LAN

Ainsi qu'aux services de la direction interrégionale de Paris,
du SPIP et de l'établissement qui ont travaillé sur le projet

Ont participé au sein de l'APIJ

Anne-Claire Néron

Louis-Marie Gard

Florian Gamrat

Frédérique Bour

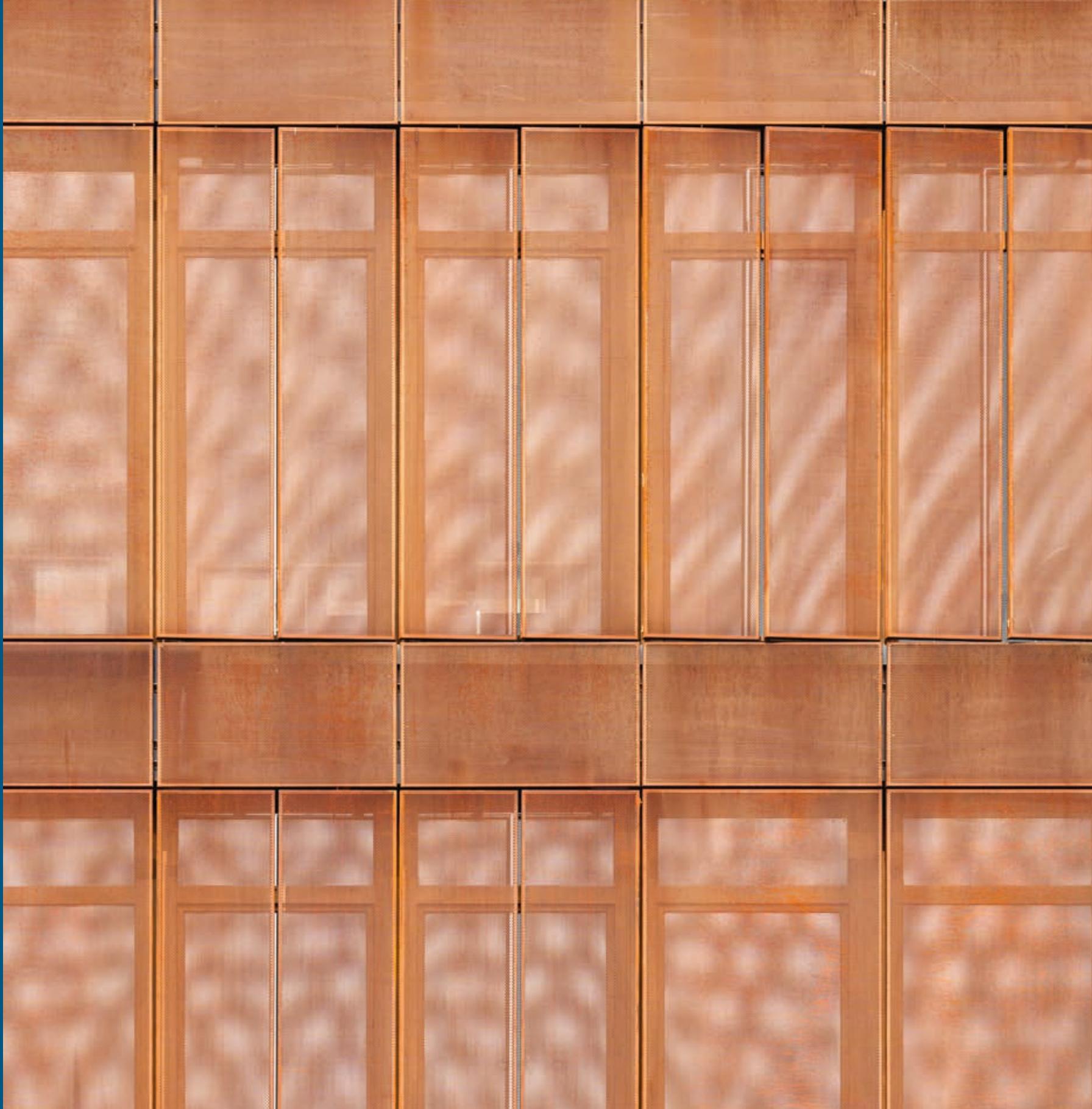
Christophe Lambert

Philippe Eloi

Maquette et mise en page Babel

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Nicolas Borel



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

Imposant, le bâtiment qui s'élève maintenant à l'angle de la rue des Acacias et du boulevard du Général Leclerc, à Nanterre, abrite d'une part le nouveau quartier de semi-liberté (QSL) du Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine et, d'autre part, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) des Hauts-de-Seine, jusqu'à présent logé dans des locaux vieillissants. Cette double entité va permettre aux autorités judiciaires de ce département de diversifier les peines prononcées et de renforcer ses capacités de prise en charge des personnes condamnées à des peines alternatives à l'incarcération. Autant de mesures dont l'objectif premier est de prévenir la récidive et garantir le maintien des liens sociaux et familiaux des personnes jugées.

L'APIJ, qui a été chargée en cours d'opération, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce chantier, pour le compte du ministère de la Justice, a livré en mars 2019 un édifice moderne, confortable et fonctionnel, tant pour les personnes sous main de justice que pour les personnels qui y travailleront, côté SPIP comme au sein du QSL.

